



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### allocations

Question écrite n° 7859

#### Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur l'interpellation dont le Gouvernement fait l'objet de la part du syndicat Force ouvrière qui indique que, dans le cadre du budget 2008, celui-ci s'apprête à supprimer une allocation de préretraite bénéficiant aux cinquante-cinq-soixante ans au chômage ne pouvant bénéficier des dispositifs « carrières longues » ou de l'allocation spécifique de solidarité. L'organisation syndicale s'élève « contre une mesure qui va renvoyer au RMI des salariés privés d'emploi dans un contexte général où les seniors constituent toujours la variable d'ajustement de la politique d'emploi des entreprises ». Il souhaite connaître son avis sur cette interpellation.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Roy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7859

**Rubrique :** Préretraites

**Ministère interrogé :** Travail, relations sociales et solidarité

**Ministère attributaire :** Travail, emploi et santé

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 octobre 2007, page 6328

**Question retirée le :** 3 mai 2011 (Fin de mandat)